



En accident de travail mais voudrais demissionner

Par **jennini**, le **03/11/2008** à **12:12**

Bonjours ,

Je voudrais poser une question toute simple , peut on demissionner tout en etant en accident de travail ??

car je trouve pas la reponse .

Merci

Par **adama**, le **03/11/2008** à **13:10**

Bonjour,

Pour votre cas , il est préférable d'attendre la guérison ou consolidation de votre état pour décider de l'attitude à adopter.

Il appartient au médecin de déterminer objectivement si vous pouvez continuer à travailler, dans ce cas vous pouvez présenter votre lettre de démission avec respect du préavis, pour pouvoir bénéficier de tous vos droits, et éventuellemnt faire d'autres demandes dans d'autres structures;

ou alors qu'à l'issue de votre maladie vous avez perdu vos aptitudes à travailler, ici ce sera l'employeur qui vous licenciera avec tous vos droits, préavis, etc.